L'intervention familiale pour réduire le comportement de délinquance

Recherche en bref
Vol. 12 No. 4
Juillet 2007

Question

La thérapie familiale peut-elle réduire le comportement de délinquance?

Contexte

La prévention précoce est considérée comme le moyen le plus efficace et le plus rentable de réduire le risque qu'un adolescent ait des démêlés avec le système de justice pénale pour adultes. Les programmes de prévention précoce peuvent inclure des interventions favorisant une grossesse saine pour empêcher le syndrome d'alcoolisation fœtale, des programmes scolaires pour encourager l'épanouissement du potentiel intellectuel et des interventions familiales pour promouvoir des expériences de socialisation positives.

La famille est le premier agent de socialisation de l'enfant. Les parents donnent des exemples de comportements prosociaux ou antisociaux. Ils jouent aussi un rôle puissant pour ce qui est de récompenser ou de punir les enfants pour leur conduite. Les études longitudinales prouvent à tout coup que les enfants dont les parents ont de la difficulté à se montrer chaleureux et ne les surveillent pas suffisamment ou n'imposent pas une discipline appropriée présentent un risque élevé de délinquance.

Si le manque d'affection parentale et des habiletés parentales déficientes influent sur la délinquance, on peut certes s'attendre à ce que l'encouragement de relations favorables entre parents et enfants et l'acquisition de compétences parentales diminuent le risque que les enfants ne suivent un cheminement menant à la criminalité.

Méthode

On a passé en revue 40 études sur la thérapie familiale employée auprès d'enfants délinquants ou à risque, soit plus précisément auprès de familles comptant des enfants dont les plus jeunes étaient âgés de trois ans. L'âge moyen des enfants était de 14 ans. Les familles comptant de jeunes enfants avaient été aiguillées, à cause de problèmes de comportement, vers un service de traitement par des agences de services sociaux ou des écoles, tandis que les enfants plus âgés l'avaient été par les tribunaux ou la police.

Réponse

D'après les études, les interventions familiales auprès d'enfants délinquants ou à risque tendent

généralement à appartenir à l'une des deux catégories suivantes : 1) des programmes centrés sur les compétences parentales; 2) des programmes combinant le renforcement des relations et l'acquisition de compétences parentales. Les premiers visent à enseigner aux parents à surveiller le comportement de leur enfant, à récompenser un comportement constructif (p. ex. obéissance aux demandes des parents) et à ne pas prêter attention aux comportements négatifs (p. ex. crises de colère agressives). Bien que ces programmes améliorent le comportement des jeunes enfants en milieu familial, leur incidence sur la délinquance à long terme est inégale.

Les interventions familiales qui incluent, outre l'acquisition de compétences parentales, une composante de renforcement des relations se sont révélées plus efficaces pour prévenir la délinquance et réduire la récidive. Il semble que les familles de délinquants chroniques soient caractérisées par la présence de parents qui ont de la difficulté non seulement à récompenser leur enfant pour une bonne conduite, mais aussi à nouer avec lui une relation affective constructive. Les interventions ciblant tant l'élément de la relation que l'aspect des compétences parentales de la vie familiale ont les conséquences les plus marquées.

Incidences sur les politiques

1. Les interventions familiales précoces peuvent réduire le comportement de délinquance dans un vaste éventail de groupes d'âge.
2. Certaines interventions familiales produisent aussi des économies de coûts considérables parce qu'elles permettent d'éviter une incarcération à l'avenir. Elles contribuent à la sécurité du public et constituent un moyen très rentable d'atteindre ce but.
3. Les programmes d'intervention familiale qui encouragent des relations propices entre parents et enfants et qui inculquent des compétences parentales appropriées sont les plus aptes à promouvoir un comportement prosocial chez l'enfant.

Source

- Andrews, D. A. et J. Bonta. *The psychology of criminal conduct* (4e éd.). Newark, New Jersey, LexisNexis, 2006.

Pour de plus amples renseignements

James Bonta, Ph.D.
Recherche correctionnelle
Sécurité publique Canada
269, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
Tél. : 613-991-2831
Téléc. : 613-990-8295
Courriel : Jim.Bonta@sp.gc.ca

Date de modification :
2008-04-02